



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 89212

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la parité dans les fonctions électives. La loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux a marqué une étape importante dans l'évolution des institutions politiques françaises. Si le bilan de ce texte est globalement positif, la part des femmes aux fonctions électives, que ce soit au niveau local ou national, varie fortement selon les scrutins. Pourtant, les femmes représentent en France 52 % de l'électorat. En conséquence, il aurait souhaité savoir si elle entend prendre des mesures pour encourager l'engagement des femmes dans la vie politique.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89212

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2919